LE CARDINAL CHAROST A AMIENS

Une magnifique cérémonie s'est déroulée dimanche après-midi, dans la cathédrale d'Amiens, à l'occasion de la visite de Mgr Charost, archevêque de Rennes, nommé cardinal.

Dans l'assistance énorme qui remplissait les nefs, figuraient nombre de Lillois, de Tourquennois et de Roubaisiens, venus recevoir la première bénédiction du cardinal, ancien évêque de Lille.

Un service fut chanté pour les morts de la guerre par la Chorale Saint-Christophe, de Tourcoing, que dirigeait M. Charles Wattine, et qu'accompagnait à l'orgue M. Edmond Dierickx, organiste de Saint-Christophe, de Tourcoing.

Tour à tour, Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, et le Cardinal, montèrent en chaire. Mgr Charost prononça un très beau discours sur la cathédrale, triomphe de l'esprit sur la matière, et montra dans le sacrifice sublime des héros de la guerre, un autre triomphe de l'esprit sur la matière.

Après la cérémonie, les chanteurs tourquennois ont été reçus à l'évêché.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Les tricuses reprennent le travail

Les 95 ouvrières tricuses de chez Achille et Pierre Pullet, rue de Dunkerque, à Tourcoing, qui s'étaient mises en grève le 22 novembre 1922 en demandant une augmentation de la prime de surproduction, ont repris le travail le lundi 27 novembre, aux anciennes conditions.

VIOLETTES DU CONGO

Envoi N° 223. Bienfaiteur du teint. Arome vrai de la fleur fraîcheur: cadeau, une des plus grandes difficultés en parfumerie. Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 28 NOVEMBRE :

Aujourd'hui, sainte Blanche; demain, saint Saturnin.

332e jour de l'année.

Soleil : Lever à 7 h. 21; coucher, à 15 h. 57.

Lune : Premier quartier du 25. Pleine le 3.

Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'enfance :

A 10 h., à la Crèche de la rue de la Balance.

A 15 h. 30, au local de la Goutte de Lait.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 14 à 19 h.

IL A NEIGÉ...

Dans le triste décor d'une sombre matinée, la neige a fait sa première apparition.... parcelles mélancoliques d'un ciel uniformément gris qui s'émiettent lentement...

Elle est tombée, froide et lente et mansuète, pour se mêler aussitôt à la boue, qui couvrait nos artères.

Cette chute précoce de la neige n'a point comblé les vœux des fleurs poétiques qui regrettèrent les farandoles de blancs flocons qui nous assaillent parfois comme d'une pluie de pétales et les quelques manteaux dont elle se plaît souvent à revêtir nos villes et nos campagnes, nos jardins et nos toits...

Elle a déjà aussi les petits écoliers qui saugent, déjà aux folles et joyeuses batailles où camp contre camp, on bombarde de ces pacifiques boulets blancs...

Si elle causa des désillusions aux enfants et aux poètes, la neige a assombri les cœurs de ceux qui ne la considèrent ni comme un crêpe aux dolgts de fée sertissant en des ciselures délicates les beautés de la nature, ni comme des innocentes tuuullions de jautes écolières mais comme un avant-coureur des bises cinglantes et des froides gelées.

Il a neigé.... et l'hiver n'est pas loin!...

LA LOI DE HUIT HEURES ET LES COMMERÇANTS DETAILLANTS. — La Fédération des syndicats commerçants détaillants de Roubaix et ses cantons avait invité les commerçants occupant du personnel, à assister à une réunion qui a eu lieu lundi soir, au Café Pandore.

M. Jean Deurs a donné connaissance du texte du décret relatif à l'application de la loi de huit heures chez les commerçants détaillants. Il en résulte que l'assemblée, à l'unanimité, a reconnu que le projet comportait des anomalies et des applications illogiques aux diverses situations commerciales, notamment concernant les heures de déroga-

tion, l'emploi des « extra » et le travail par roulement. A cet effet, MM. A. Loucheur, de la maison Loucheur frères et Bossu, de la maison Bossu-Cuvelier, ont été désignés comme délégués pour représenter les commerçants, mercredi, 29 novembre, à 17 h. 30, à la mairie, avec les délégués employés, sous la présidence de M. De Brabander, adjoint, assisté des inspecteurs du travail.

HALLE FLIPO: Beurre extra, 15.50; fermier, 15.00. Beurre fin, 13.50. Beau choix Biscuits, 6 et 8 fr. Fromages : Hollande gras, 7.50; vieux, 10 fr. Gruyère, 8 et 10 fr. Chester, 9 fr. Jambons, Saucissons, Café, 9 et 9.80. Margarine, Café. Voir prix autres articles. 99235d

LES FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Lundi, à 9 h., ont eu lieu à l'église Sainte-Elisabeth, les funérailles solennelles de M. Albert Deportel, soldat au 108e R.I.

La levée du corps a été faite au dépositoire de la rue Isabeau. Le deuil était conduit par les frères du défunt que suivait une nombreuse assistance.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Depecker, vicaire de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière spécial, où a eu lieu l'inhumation.

CHARBONS : Criblé. Tout-Venant, Boulets. Anthracite Anglais. Emile Lorriaux, 136, rue de Tourcoing, Roubaix. 98069

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — Une conférence sur l'Alaska. — Dimanche soir, au Cercle, le Père Bernard, missionnaire dans le Nord de l'Alaska, a fait une captivante causerie sur cette région polaire et sur ses habitants, qu'il évangélisa pendant de longues années. Son attrayant récit, émaillé de mots d'esprit et d'anecdotes pittoresques, était accompagné de superbes vues qu'il a prises lui-même et qui ont montré à son auditoire véritablement charmé, les incomparables beautés des contrées arctiques.

Sentinelle avancée de la civilisation à la pointe extrême des terres connues, le Père Bernard décrit son dur labeur de missionnaire, seul dans ces immenses territoires où l'on trouve en moyenne un habitant par 100 kilomètres, aux prises avec les rigueurs extraordinaires d'un climat clément (jusqu'à 50 degrés en-dessous de 0), et obligé de pourvoir à ses besoins avec les faibles ressources du pays. Pendant l'hiver de neuf mois sans soleil, c'est à travers les neiges épaisses, au milieu des difficultés de toutes sortes et des périls de tous les instants, qu'il lui faut visiter les quelques Esquimaux épars dans ce désert de glace ; pendant le bref été, qui ne connaît pas de nuits, c'est dans les marécages, moins praticables encore, qu'il doit voyager.

L'éloquent conférencier n'a pas manqué de présenter sur l'écran quelques types d'indigènes, donnant de nombreux aperçus sur leur langue, leurs coutumes, etc... Lutter pour vivre est l'unique et pénible occupation des habitants : lutter contre le froid, la neige et contre la faim, pour se chauffer, se vêtir, se nourrir. C'est seulement grâce à leurs chiens attelés aux traîneaux, qu'ils peuvent parcourir de longs trajets avec chance de retrouver leur misérable cabane et de ne pas mourir en chemin...

C'est un bel exemple d'énergie qu'a donné le Père Bernard par sa magnifique conférence, souvent coupée d'applaudissements nourris; c'est aussi une leçon qu'auront comprise les nombreux auditeurs qui furent très nombreux, dimanche, de ce qu'a été sa vie de dévouement et de sacrifice pour la plus belle des causes : la conquête des âmes, leçon que dans leur modeste sphère d'action, ils auront à cœur de mettre en pratique.

IMPOSSIBLE DE FAIRE MEILLEUR que la Chicorée Pasteur, elle est la plus avantageuse car elle donne des bons-primes. 96829

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — La quête faite dimanche, au cours de l'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, pour venir en aide aux adhérents sinistrés au cours de l'incendie de l'usine Prouvost, a produit la somme de 631 fr. 60, qui ont été partagés de la façon suivante : Mme Denis, dont deux fils ont été tués au front, 50 fr.; M. Machu, père de cinq enfants, 381 fr. 35; M. Remercier, père de deux enfants, 212 fr. 25.

De plus, la Fraternelle a fait des démarches près du Consortium et des œuvres charitables, pour remédier le plus rapidement possible à la situation de ses malheureux membres.

MERCREDI 29, dernier jour. Achat de vieux dentiers, même brisés, jusqu'à 15 fr. la dent. Hôtel de Paris, 6, rue de Lille, Roubaix. 99234d

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS (Filiale des Aviculteurs du Nord), se sont réunis dimanche, à 18 h., en la salle des fêtes de la Brasserie du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, siège de la Société, sous la présidence de M. C. Huet, entouré des membres du Comité. En ouvrant la séance, le président remercie les adhérents d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du Comité. La Société, qui est à ses débuts, puisqu'elle ne compte pas encore une année d'existence, compte actuellement 300 membres et demande que chaque sociétaire fasse un peu de propagande pour que le nombre des sociétaires augmente encore.

Il rend compte des visites d'élevages; dans l'ensemble, les installations sont bien, ainsi que l'entretien, mais il regrette de ne pas avoir rencontré plus de volailles de races pures et trop de parquets mélangés avec des poules de races différentes. Puis il donne quelques détails sur l'exposition de volailles d'octobre dernier à Roubaix, qui a réalisé au point de vue élevage, une grande amélioration sur l'année dernière. Il fait part ensuite à l'assemblée qua prochainement une grande réunion avec conférence aura faite par un conférencier belge, et que les sections poules, pigeons, lapins, se réuniront désormais ensemble, le troisième dimanche de chaque mois, à 18 h., au siège de la société. Ensuite a lieu la lecture des palmarès des visite d'élevages et des prix de l'exposition.

Visites d'élevage. — **Poules :** Mention assez bien, Damien Duez, St. rue St-Quentin, Etne-Sean, Tourcoing; Jules Lammelin, rue du Tilleul, 233, impasse Ingouville, 60; Théo Laporte, 49, rue de la Makellerie, Tourcoing.

Mention assez bien : Albert Wuylsteker, 49, rue de Rome, cour Decuyper, Roubaix.

Diplôme d'encouragement : Louis Leperco, rue de la Perche, maison Cornil, Roubaix; Camille Vandermeiren, rue d'Alger, cité des Jardins, 5, Roubaix; Gaston Curvers, 6, quai de Marseille, Roubaix; Alexandre Jenart, 34, rue de la Rondelle, Roubaix.

Lapins : Mention bien : Eugène Blondel, 14, place de la Nation, Roubaix.

Mention assez bien : Paul Grimonprez, 243, rue des Cinq-Voies, Tourcoing.

Pigeons : Mention très bien : Alfred Clarisse, 23, [illegible], Roubaix; Edouard Quivron, 8, rue du Presbytère, Mouvaux.

Mention bien : Albert Journel, 167, rue Jean-Jaurès, Croix.

St-ELOI : Brasseos, 9, Pl. F.-aux-Chênes. 99226d

UNION DE COMMERÇANTS-DETAILLANTS DE LAIT. — L'Union de commerçants-détaillants de lait de Roubaix et environs invite ses adhérents, ainsi que les laitiers détaillants, à se trouver à la réunion générale qui aura lieu le 30 novembre, à 16 h., au « Café Pandore », 28, rue Pauvrée.

MESDAMES, voulez-vous faire votre lessive en peu de temps tout en faisant une grosse économie d'argent. Employez le nouveau produit le « Blanchit Franco », pour détacher et blanchir votre linge d'une façon parfaite, sans le brûler. Avec ce seul essai vous en serez convaincues.

Le sachet dose pour 2 seaux d'eau : 0 fr. 75.

Dans chaque paquet de lessive « Cadol » et « Blanchit Franco » vous trouverez un N° qui donne droit à participer à une grande loterie. 042

AFFAIRES DE COUPS. — Mme De Lancker, cabaretière, rue d'Avelghem, 45, s'est plaintre que dimanche, vers 23 h. 30, Mlle Madeleine Devolder, de Wattrelos, avait brisé un carreau chez elle.

— Mme Favorelle, demeurant rue de Lille, cour Motte-Degaud, 14, a accusé M. Devriès, de Fiers-Brocq, d'avoir brisé la porte de son habitation.

SAINT NICOLAS EST ARRIVÉ Maison Florin, 15, r. du Vieil-Abreuvoir, avec un choix important de jouets et jeux de société. Prix les plus modérés. Entrée libre. 45018

EN TOMBANT. — Une ménagère de la rue Bernard, 50, Mme Pauline Coudron, 58 ans, s'est fracturé la jambe droite, en tombant chez elle. M. le docteur Dupré, qui fit à donné les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

CHARBONS : René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix : Anthracite anglaise, belge. — Anthracite p. gazogène. Criblé de Bruay. Buches. Bois coupé. Livraison immédiat. Tél. 1206. 97115

RASOIRS, Coutellerie. Devos, 19, Gde-Rue. 758-1

BRIS DE CLOTURE. — Mme Maria Favorelle, demeurant rue de Lille, cour Motte-Degaud, 14, a déposé plainte à M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, contre un habitant de la rue de France, 2, au Breucq, M. Joseph Devriès, 52 ans, pour injures et bris de clôture.

— Les agents de police Delerue et Goussaert ont été requis, dimanche, vers minuit, par Mme De Lenker, cabaretière, rue d'Avelghem, 45, qui a déclaré avoir été l'objet de violences de la part de Madeleine Devolder, demeurant rangée de l'Enfer, 20, à Wattrelos. A l'arrivée des agents, l'inculpée, qui avait aussi brisé un carreau, avait disparu.

EMPLOYEZ UN BON SAVON

L'emploi des savons ordinaires qui contiennent souvent des sels alcalins en trop grande proportion n'arrive pas à débarrasser les pores des impuretés et déchets épidermiques qui les abstinent. A cet effet, un savon uniquement pur, tel que le Savon Cadum, est indispensable. Sa mousse abondante et crémeuse nettoie parfaitement les pores, stimule leurs fonctions, adoucit la peau et embellit le teint d'une façon remarquable. Vous ne pouvez avoir qu'une fraîcheur imparfaite de la véritable propreté si vous n'avez encore employé le Savon Cadum. Prix : 2 francs.

CROIX

A LA MEMOIRE DES MORTS DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DU CENTRE. — La Commission de l'Association des Anciens Elèves, après avoir reconstitué l'Association, a eu la pensée de rendre un hommage à ses membres morts pour la Patrie pendant la guerre 1914-1918, et a décidé l'érection d'une plaque qui sera apposée dans la cour de l'école. Une souscription publique est ouverte entre les adhérents et la population du quartier.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Contrairement à ce qui a été annoncé, le paiement aux assistés aura lieu demain mercredi 29, de 13 h. à 15 h., à l'Hospice, et non le 6 décembre.

LESSIVE « CADOL ». — Pour cas de force majeure, le tirage de la grande Loterie aura lieu le 10 décembre, à 9 h. 30 du matin, salle V. Varasse, rue du Moulin. Wes. Entrée libre. 98894

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE. — Nous avons annoncé, lundi, l'attribution aux gardes Marcel Rogé et Henri Ghesquière, de la médaille d'honneur de la police. Cette distinction leur est accordée pour récompenser leurs vingt-cinq années de services dans la police croisienne. Nous leur présentons nos sincères félicitations.

WASQUEHAL

PLAINTE POUR COUPS. — M. Bicheyre, commissaire de police de Croix-Wasquehal, a reçu une plainte pour coups déposée par Mme Hortense Veneverbeke, 33 ans, demeurant rue des Villas ouvrières, 76, qui a déclaré avoir été frappée à la gorge par un habitant de Croix. Une enquête est ouverte.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la manufacture de Saint-Gobain, ouvrier, M. Bouchili Lackdar, 28 ans, avenue Hannart, a été blessé à la main droite par la chute d'un bloc d'ammine. Vingt-cinq jours de repos.

— A la gare de Croix-Wasquehal, M. Narcisse Tison a été blessé au pied gauche par suite d'un faux-pas. Vingt jours de repos.

LE GARDE DUPONT, DÉCORÉ DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE. — La médaille d'honneur de la police vient d'être attribuée au garde Gustave Dupont, qui, depuis vingt-cinq ans, remplit ses fonctions dans le quartier du Centre. Nous lui présentons, à cette occasion, nos sincères félicitations.

WATTRELOS

LA STATISTIQUE AGRICOLE POUR 1922. — Nous donnons aujourd'hui la statistique agricole, pour l'année 1922, de la ville de Wattrelos :

La superficie en hectares de la commune est de 1.361. La superficie totale des terres labourables est de 679 hect. 41 ares 45.

Les principales productions végétales de ces 679 h. 41 a. 45 s'établit comme suit :

Blé, froment, 277 h. 0079; seigle, 22 h. 0095; orge, 1 hect.; avoine, 125 h. 3123; féverolles (grains), 25 ares; pommes de terre, 62 h. 6613; betteraves fourragères, 102 h. 1353; rutabagas et navets fourragers, 9 h. 6507; lin, 10 h. 10 a.; prairies artificielles : trèfle, 38 h. 6081; luzerne, 7 h. 6618; prairies temporaires, 10 h. 1474; fourrages annuels, 12 h. 87 a.; prés naturels, 26 hectares 5872; herbages, 10 h. 82; pâturages et pâtures, 57 h. 75 a.; culture maraîchère, 5 hectares 40 a.

En animaux de fermes, Wattrelos possède : Chevaux, 173; mules et mulets, 8; taureaux, 19; bœufs, 2; vaches, 522; veaux, 122; brebis, 2; agneaux et agnelles, 4; verrat, 1; truies, 4; porcs à l'engrais, 72; chèvres, 3.

L'industrie de transformation des produits agricoles comprend deux brasseries et une buanderie à moteur, dont le rendement est de 100 hectolitres par journée de dix heures.

Le rendement des récoltes par hectare. — Cette année, le rendement moyen par hectare est : pour le blé, de 29 quintaux grain et 32 qx paille; pour le seigle, de 27 quintaux grain et 30 qx paille; l'orge a un rendement moyen de 22 qx grain et 30 qx paille et l'avoine, 24 qx grain et 28 qx paille.

L'ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE VÊTEMENTS AUX ENFANTS des ECOLES MUNICIPALES. — Lundi, à 15 h., à la Mairie, a eu lieu, en la salle des mariages, l'adjudication pour la fourniture de vêtements aux enfants des écoles municipales.

Le dépouillement fut opéré par M. Lecomte, adjoint au maire, entouré de MM. Dubiez, Pelon, conseillers municipaux, et Lallemand, receveur municipal.

Voici les résultats :

1er lot. — Pèlerines et pèlerines (devis estimatif : 15.100 fr.). — Adjudicataire : la firme « Nord-Usine et confections », à Borin, avec un rabais de 8 %.

2e lot. — Bas en laine (devis estimatif : 5.000 francs). — Adjudicataire : MM. Bouveau frères, de Wattrelos, avec un rabais de 10 %.

3e lot. — Guêtres (devis estimatif : 3.000 francs). — Adjudicataire : Maison Cornette-Bauduin, de Tourcoing, avec le prix du devis.

LE BANQUET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ « LES VRAIS PÊCHEURS WATTRELOSIENS ». — La société « Les Vrais Pêcheurs Wattrelosiens » a tenu, dimanche dernier, son banquet annuel, en son local, au Tabernacle.

La fête était présidée par M. Paul Mercier, le sympathique président, entouré de M. Flipo, conseiller municipal, et des membres de la Commission.

Avant le repas, qui fut très animé, les sociétaires et amis de la gaule ont présenté leurs souhaits et remerciements à M. Paul Mercier, en le priant d'être leur interprète auprès des pouvoirs publics pour essayer d'enrayer la pollution des eaux polluantes de la région.

M. le président a remercié ses amis et les a assurés de tout son dévouement pour la protection demandée. Puis, M. Paul Mercier, en une longue causerie intéressante au plus haut point, a développé les moyens d'assurer à l'avenir de fructueuses fraies.

Pendant le banquet, un orchestre choisi s'est fait entendre et a été vivement applaudi. Des chanteurs se sont produits agréablement dans leur répertoire et ont fort charmé les convives.

RENVOI DEVANT LES ASSISES. — M. Blanchard, juge d'instruction, à Lille, renvoie devant les assises, Reine Decocker, de Wattrelos, accusée de s'être rendue coupable, le 27 septembre, dans cette dernière commune, de manœuvres criminelles.

UN ACCIDENT DE VOITURE SUR LA ROUTE DU SAPIN-VERT. — Dans la matinée de lundi, MM. Coppens et Chesquière, président du syndicat des bouchers de Wattrelos et juge au Tribunal de Commerce de Roubaix, circulaient en voiture, attelée d'un cheval, sur la route du Sapin-Vert. Brusquement, le cheval prit peur et s'emballa. L'animal, affolé, ne put être maîtrisé et, dans sa course folle, le véhicule versa.

Des témoins de l'accident se précipitèrent au secours des deux voyageurs. M. Coppens fut relevé avec une blessure légère au front. Quant à M. Chesquière, il a été blessé et contusionné aux bras et aux jambes. Plusieurs semaines de repos lui seront nécessaires pour se rétablir complètement.

EN TRAVAILLANT. — Aux « Colles du Nord », M. Théo Hellynck, 44 ans, s'est blessé au coude droit. Vingt jours de repos.

— Chez MM. Henri Lahbe et fils, Mlle Madeleine Habrecht, 23 ans, s'est contusionné un doigt de la main droite. Dix jours de repos.

— Chez M. Leclercq-Dupire, M. Emile Cauchetteux, 30 ans, s'est blessé gravement à la main droite. Quatorze jours de repos.

LANNOY

FLERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Albert Vandewielle, 18 ans, tileur chez MM. Bonami-Wibaux, a reçu du déchet de laine dans l'œil droit, au cours de son travail. M. le docteur Uerthon a examiné le blessé et a relevé une conjonctivite, nécessitant 3 jours de repos.

FLERS-BREUCQ

M. A. COCHETEUX, GARDE-CHAMPÊTRE, TITULAIRE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE. — Le « Journal Officiel », ainsi que nous l'avons annoncé, lundi, publie l'attribution de la médaille d'honneur de la police à M. Alexandre Cocheteux, garde-champêtre, décoré. Il y a quelques jours, d'une médaille du Comice Agricole de Lille. Depuis vingt-sept ans, M. Cocheteux exerce ses fonctions dans l'agglomération du Breucq, où il est très estimé. Nous lui présentons nos sincères félicitations pour cette nouvelle distinction.

TOUFFLERS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution de bons de pain aux assistés du Bureau de bienfaisance, aura lieu à la Mairie, jeudi 30 novembre, dans la matinée.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite, pour 1923, qui n'ont pas encore fait choix d'un docteur, sont invités à le faire avant le 29 novembre.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Boutemy, filateurs, Mlle Maria Marquette, 18 ans, étirageuse, [illegible] au pouce gauche, aux barrettes de gill de son métier, 10 à 12 jours de repos.

— M. Eugène Hespel, 20 ans, partageur, s'est fait une piqure à la main gauche, au cours de son travail, 10 jours de repos.

[illegible] ouvrier, M. Emile Delsacque, 22 ans, homme de peine, a eu l'index droit écrasé, en nettoyant une pompe, 10 à 12 jours de repos.

HEM

LA TAXE SUR LA CHIFFRE D'AFFAIRE sera perçue, mardi 5 décembre : chez M. J. Duquesne, à Hem-Hôtel, de 8 h. 30 à 11 h.; chez M. Jansseme, débit de tabac aux trois-Hamlets, de 14 h. 30 à 16 h. 30; chez M. Duquesne, à l'Hempempont, de 8 à 11 heures.

LEERS

CONFERENCE AVEC PROJECTIONS. — Jeudi, 30 novembre, à 19 h. 30, aura lieu dans la salle de gymnastique du patronage, 23, rue du Cimetière, une conférence avec projections donnée par M. le chanoine Delsaux. Le distingué conférencier parlera de Verdun et des combats qui se sont livrés autour de cette ville durant la grande guerre.

Nombreux seront ceux qui voudront l'écouter, les uns pour se rappeler les luttes formidables auxquelles ils ont participé, les autres pour mieux connaître et mieux apprécier l'héroïsme de nos soldats.

VOL D'ARMES. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un malfaiteur, après avoir dévissé un carreau à la fenêtre du magasin de M. Albert Desmet, marchand de cycles et armes, boulevard du Nouvel-Jeu, a dérobé neuf revolvers et deux fusils de chasse. M. Desmet n'a rien entendu; et c'est à son réveil qu'il a constaté le vol dont le montant est évalué à 1.200 fr. Aucun indice ne permet de découvrir l'auteur du vol; une enquête est ouverte par la gendarmerie de Wattrelos.

SAILLY

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu à la Mairie, jeudi, 30 novembre, à 15 h.

CYSOING

ETABLISSEMENT DE LOCAUX INSALUBRES. — Une enquête est ouverte en vue de l'assainissement, rue de l'Hospice, d'une tuerie particulière. Les termes de l'enquête seront publiés et affichés dans un rayon de 3 kilomètres.

Les pièces de l'affaire resteront déposées à la mairie de Cysoing jusqu'au 30 décembre, pour y être communiquées aux personnes désirant en prendre connaissance.

M. Jules Deseuns, conseiller municipal, est nommé commissaire enquêteur, et se tiendra à la disposition des habitants, à l'expiration du délai, pour recevoir leurs déclarations.

Le Conseil municipal sera appelé, en outre, à donner son avis sur ce projet.

Margarine aux Fruits d'Orient

ERA

Essayez et Goûtez

Vous serez convaincu

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 27 NOVEMBRE :

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30, et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

La « première » du Bonhomme Hiver

La neige a fait hier son apparition. Ce fut comme un lever de rideau qui ne laisse aucun doute sur la rentrée prochaine du Bonhomme Hiver. Le prélude, par sa sondaineté et son âpreté, manque un peu de charme. Nous étions depuis quelques années habitués à quelque ménagement et un apportait des tempéraments dans l'art de nous refroidir pieds et mains. Fou de ces politesses cette fois. Le vieux bonhomme est pressé de reprendre son service.....

A LA FEDERATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE

Les funérailles de M. Monnier

La Fédération informe ses adhérents qu'une délégation de la Commission avec le drapeau, assistera aux funérailles de M. Léon Monnier, président de la Société de secours aux blessés militaires, qui auront lieu en l'église Saint-Christophe, aujourd'hui mardi 28 novembre, à 10 h. du matin.

Les adhérents libres de leur temps, sont invités à se joindre aux membres de la Commission, munis de leur insigne.

Rassemblement à 9 h. 50 très précises à l'entrée de l'église Saint-Christophe, sous les orgues.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. PIERSON, RECEVEUR DES P.T.T., ADMIS A LA RETRAITE. — Dimanche dernier, à 15 h., salle Dumortier, Café de l'Hôtel de Ville, place Victor Hassebronck, le personnel du bureau de Tourcoing s'est réuni à l'effet de faire ses adieux au sympathique receveur, M. Jos. Pierson, admis à la retraite à partir du 1er décembre. A cette occasion un souvenir a été remis à M. Pierson.

M. Delmotte, contrôleur, s'est fait l'interprète du personnel pour présenter à son chef les regrets que lui causa son départ.

Très ému M. Pierson a remercié en un discours chaleureusement applaudi.

Une gerbe de fleurs fut ensuite offerte à Mme Pierson par Mlle Duquesne au nom des dames employées.

Un concert improvisé a clôturé cette petite fête. Mlle Laure Scamps, à la voix très agréable s'est tout particulièrement distinguée dans un répertoire admirablement choisi. Mlle Nelly Toulemonde qui l'accompagnait au piano a également exécuté avec brio plusieurs morceaux très appréciés.

De nombreux amateurs ont rivalisé d'entrain dans leurs chansonnettes variées et très applaudies. Cette réunion laissera à tous un souvenir inoubliable.

FUNERAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Samedi à 2 h. 30 de l'après-midi un service sera célébré en l'église St-Christophe pour le repos de l'âme du soldat de 1re classe Charles Baillœul, du 66e escadron du train des équipages militaires, mort pour la France à l'hôpital de Gerardmer, le 14 juin 1918.

La levée du corps se fera à 9 h. 45 du matin à la gare de Tourcoing. Sa famille habite 123, rue du Vélodrome.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Un cabaretier, Jules Martinez, rue Nationale, 68, a fait l'objet d'une contravention pour avoir tenu son débit ouvert après l'heure réglementaire.

OUTRAGES AUX AGENTS. — Un journalier, Louis Lefebvre, [illegible] à Tourcoing, ferme d'ouvrier, s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse et outrages aux agents.

VIOLENCES LEGERES. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Maurice Gilor, 19 ans, ouvrier textile, rue de Soissons, prévenu de violences à agents, et Léon Verlinde, 22 ans, ouvrier textile, à Wattrelos, rue des Vieux-Pierres, 228, pour ivresse publique et violences à agents.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles centrales, 20 [illegible] de marée pour 45 fr. 25; 1.[illegible] kil. de mandarines, de 1.00 à 2.00 le kil.; 1.000 mandarines de 0.01 à 0.04; 5.750 oranges de 1.10 à 0.40; 18 kil. de pierrons, à 0.75 le kil.; 137 kil. de [illegible] à 1.50 le kil.; 1.080 Camembert de 0.75 à [illegible] kil. de Hollande, de 6.00 à 8.50 le kil.; 145 kil. de beurre frais de 12.00 à 13.50 le kil.

LA VENTE DES PETITS OISEAUX EST INTERDITE. — Pour avoir mis en vente des petits oiseaux prohibés par la loi, un cabaretier, Pierre-François Simons, 30 ans, rue Carnot, 6, à Tourcoing, s'est vu dresser procès-verbal.

CONCOURS DE PERCEPTEURS. — Au concours institué en vue de la création d'un perceptour au poste de Rabat (Maroc), M. Lecourt a été classé premier sur [illegible] concurrents. Le lauréat du jour est habite 217, rue Saint-Pétersbourg, à Tourcoing.

DERNIÈRE HEURE

En prévision des mesures de contrainte envers l'Allemagne

UNE IMPORTANTE RÉUNION A L'ÉLYSÉE

Paris, 27 novembre. — A la Conférence qui a été tenue ce matin à l'Elysée assistaient également le général Buat, chef d'état-major général de l'armée ; M. Tirard, haut-commissaire dans les pays rhénans, et M. Le Troquer, ministre des Travaux publics.

Bien que le secret le plus rigoureux ait été gardé, nous croyons savoir que l'on a examiné les mesures à prendre en cas de manquement de l'Allemagne. L'arrivée au pouvoir du ministère Cuno, le langage qu'a tenu le nouveau chancelier donnent de plus en plus de vraisemblance à cette hypothèse. Certainement la France ne décidera rien avant que la Conférence de Bruxelles n'ait lieu, mais il est possible que cette Conférence n'ait pas lieu si le désaccord franco-anglais persiste. Disons à ce sujet que le gouvernement britannique, consulté sur la date du 15 décembre que le gouvernement français a proposée pour cette Conférence, n'a pas encore fait connaître sa réponse.

M. Poincaré a donc tenu à convoquer, pour les consulter, sous la présidence de M. Millerand, les ministres et les principales autorités civiles et militaires qui auraient à diriger, le cas échéant, l'action envisagée contre l'Allemagne, d'où la présence, à la réunion, du maréchal Foch, du chef de l'état-major général et du haut commissaire en Rhénanie.

M. Poincaré a, on le sait, un plan arrêté depuis quelque temps déjà, en cas de manquement de l'Allemagne. Ce plan consiste d'abord dans une mise-mise sur les territoires occupés et dans l'exploitation à outrance au profit de toutes les ressources du Reich qui s'y trouvent : domaines de l'Etat, mines, chemins de fer, canaux, etc., prélèvement des impôts et saisie des douanes.

La réunion d'aujourd'hui serait même suivie plus tôt et aurait prévu l'occupation d'une partie de la Ruhr notamment d'Essen et de Bochum.

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

La délégation russe réclame son admission pour discuter toutes les questions à l'ordre du jour

Lausanne, 27 novembre. — La délégation russe a fait parvenir, cet après-midi, au président de la Conférence de la Paix, la communication suivante :

Dans sa note du 14 novembre courant au gouvernement russe, M. Poincaré parlant au nom des puissances invitantes, a reconnu à la Russie et à ses alliés, l'Ukraine et la Géorgie le droit de participer à la discussion et aux solutions de la question des détroits, en même temps que celui d'exprimer leur point de vue sur tous les problèmes connexes.

Or, la marche des travaux de la Conférence, les arrangements territoriaux projetés en Thrace et les rapports entre Etats limitrophes qui sont intéressés dans le bassin des détroits et les mers adjacentes (mer Egée et mer Noire) ne peuvent pas ne pas influer sensiblement sur le régime des détroits.

Ces questions, de même que toutes celles qui peuvent contribuer à l'établissement d'une paix durable, dans le Proche-Orient, et à l'affermissement de la souveraineté et de l'indépendance de la Turquie, conditions essentielles de cette paix, sont en rapport direct avec les intérêts vitaux, économiques et politiques de la Russie et de ses alliés.

Il ne peut y avoir de solution satisfaisante et efficace dans ces questions, sans que la Russie et ses alliées soient admis non seulement à exposer leurs points de vue sur tel autre projet, mais à participer, effectivement, à toutes discussion, à tous les travaux et à toutes les décisions de la Conférence.

Une décision concernant l'état de chose dans le Proche-Orient, sans que les intérêts immenses que la Russie y possède, aient été pris en considération, est condamnée, d'avance, à rester lettre-morte. D'ailleurs, l'avis exprimé par le chef du gouvernement de l'une des puissances invitantes, en faveur de la participation de la Russie à tous les travaux de la Conférence, prouve que le point de vue russe, à ce sujet, n'est pas seulement juste et équitable, mais conforme aux intérêts mêmes de la Conférence. Seule l'adoption de ce principe pour base des travaux de la Conférence, leur permettrait d'aboutir vraiment à l'établissement d'une paix durable et à une plus grande équité de notion à nation, vœu exprimé à l'ouverture de la Conférence et confirmé dans la récente déclaration du représentant des Etats-Unis d'Amérique.

C'est pourquoi la délégation russe qui, déjà possède pleins pouvoirs pour discuter toutes les questions placées à l'ordre du jour de la Conférence de Lausanne et pour signer tous traités, conventions et actes résultant de ses travaux, revendique avec instance son admission immédiate aux travaux de la Conférence sur un pied d'égalité avec les autres grandes puissances.

LA DELEGATION RUSSE

Elle restera à Lausanne si...

Lausanne, 27 novembre. — M. Rakowsky a commenté ce soir devant les représentants de la presse, la note de son gouvernement. Il a été amené à préciser que la délégation russe à la Conférence de Lausanne représente en même temps que la Russie des Soviets la République soviétique de l'Ukraine et la Géorgie.

M. Rakowsky a été également amené à dire que la venue de M. Tchitchérine est subordonnée à l'accueil que fera la Conférence à la demande formulée aujourd'hui par la Russie. On en conclut dans les milieux de la Conférence que la délégation russe quitterait Lausanne si la demande russe n'était pas agréée, ce qui paraît fort probable.

Rakowsky fait l'éloge de Mussolini

M. Rakowsky a reconnu que l'invitation à la Conférence de Lausanne adressée par les grandes puissances à son gouvernement l'impliquait pas la reconnaissance « de jure » de la Russie des Soviets. Il a fait l'éloge de M. Mussolini et de l'Italie. La